

Fiche pratique

Analyser un document d'archives

Pôle Mémoire
et patrimoine
Ville de Pantin

Le service médiation

Archives ? Vous avez dit archives ? Mais que sont les archives ? À quoi servent-elles ? Quel est le rôle d'un service d'archives ? C'est à ces questions que le service médiation du pôle Mémoire et patrimoine espère répondre, grâce aux activités qu'il propose aux élèves de tous les niveaux.

Le service médiation accueille chaque année de nombreuses classes, afin de leur faire découvrir les archives et de travailler sur les sources qui constituent l'Histoire. Une manière de rendre plus concrète cette discipline. Les ateliers sont préparés en fonction des programmes du primaire et du secondaire. Une visite des lieux permet à vos élèves de découvrir le monde des archives.

Travailler avec les documents originaux permet aux élèves de :

- ◆ se confronter aux sources premières de l'histoire et d'apprendre à les observer et les questionner ;
- ◆ mettre en perspective certains événements nationaux et les rendre plus concrets, grâce à une approche locale ;
- ◆ affûter leur sens critique par une démarche active, pédagogique et ludique ;
- ◆ découvrir la richesse du patrimoine pantinois.

En plus du lien avec les programmes scolaires, l'action du service médiation s'intègre dans les dispositifs d'accompagnement et d'encadrement de l'élève mis en place par l'Éducation nationale et d'enseignements pratiques interdisciplinaires.

Enfin, elle répond au dispositif d'éducation artistique et culturelle qui a pour objectifs de :

- ◆ contribuer à la constitution d'une culture personnelle riche et cohérente chez les élèves ;
- ◆ permettre aux élèves de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain ;
- ◆ acquérir une culture partagée, riche et diversifiée.



En savoir plus

Rendez-vous sur notre site internet à la rubrique « En classe »

<http://patrimoine.ville-pantin.fr>

Grille d'analyse d'un document d'archives

Voici quelques exemples de questionnement qui permettront à vos élèves de découvrir les documents, d'apporter les premières informations propices à la compréhension des textes.

- ◆ Quelle est sa forme ?

Est-ce un document isolé ? Un registre ? Une correspondance ?

- ◆ Est-il écrit ?

Si oui, est-il manuscrit ? Imprimé ? La diffusion est totalement différente entre les deux.

- ◆ Est-il iconographique ?

Si oui, est-ce un dessin ? Une photographie ?

- ◆ Quelle est sa nature ?

Est-ce un document à diffuser ? Un courrier ? Un tableau ? Un brouillon ?

Les archives municipales conservent par exemple des brouillons de lettre ou de rapport, ainsi que des copies, les originaux ayant été envoyés par courrier aux différents destinataires. Ils permettent néanmoins de retracer la correspondance administrative de cette époque.

Les élèves peuvent ensuite passer à l'étape de la lecture du document qui permet d'extraire des connaissances sur le sujet traité. Cette grille de lecture peut être simplifiée ou au contraire complexifiée, selon les niveaux de classe et les thèmes abordés.

- ◆ Qui écrit ?

Des indices permettent-ils de le savoir ? Pour cela, il faut regarder le bas du document, qui peut présenter une signature, un mode de validation. Le haut est également précieux avec un en-tête sur une correspondance, un rapport, une enquête. Mais parfois aucune indication n'est donnée.

- ◆ À qui ?

Est-ce à une personne en particulier ? Un ensemble de correspondants ?

- ◆ Quand ?

Quelle est la chronologie des documents ? Celle-ci permet d'établir un lien entre certains d'entre eux, notamment pour les réponses apportées à des courriers. Lorsque aucune date n'est mentionnée, on peut regarder le contenu du document pour essayer de le dater.

- ◆ Pour quelles raisons ?

Est-ce pour garder trace d'une décision ? Informer ? Contrôler ? Correspondre ? Etc.

- ◆ Quel est le contenu de ces documents ? De quoi est-il question ?

Objectifs : observer un document d'archives et en extraire les informations clés

CRISTALLERIE DE PANTIN



MONOT PÈRE & FILS & STUMPF

84

Rue de Paris À PANTIN

DÉPÔT à PARIS

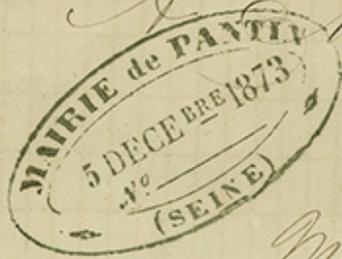
66, Rue d'Hauteville, 66

Adresser les lettres à PANTIN

Gravé
le 10/12/1873

Pantin, le 3 Décembre 1873

Monsieur Le Maire de Pantin
Monsieur Le Maire



Nous avons l'honneur de vous accuser
réception de votre lettre du 29 Nov^{bre} 73 relative
à l'application de la loi du 22 Mars 1841 pour les
enfants que nous employons dans notre Fabrique nous
vous remercions de votre avis.
Nous avons fait le nécessaire au point de vue des livrets
de Recrutement...

Nous contacter :

Pôle Mémoire et patrimoine
84-88 avenue du Général-Leclerc
93500 Pantin
01 49 15 39 99
adp@ville-pantin.fr
<http://patrimoine.ville-pantin.fr>

Laurence Navarre
l.navarre@ville-pantin.fr
01 49 15 48 81
Hélène Saunon
h.saunon@ville-pantin.fr
01 49 15 61 02